

Se syndiquer contre la précarité

Rencontre: Jean-Nicolas Rosset, membre du syndicat SUD-EP

INTERVIEW • Alors que la précarité étudiante est en forte recrudescence en raison du Covid-19 et de l'inflation, différents syndicats et associations se mobilisent pour pallier le manque de mesures politiques et répondre à cette urgence sociale. SUD Étudiant-e-s et Précaire-s (SUD-EP), a fait de la précarité étudiante son principal combat. L'auditoire a rencontré l'un de ses membres.

Pouvez-vous décrire l'activité du syndicat SUD Étudiant-e-s et Précaire-s (SUD-EP)?

SUD Étudiant-e-s et Précaire-s (SUD-EP) est un syndicat qui existe depuis plus de dix ans. Nous faisons partie de la fédération syndicale SUD du public et parapublic, et sommes un groupe qui vise à représenter les étudiant-e-s précaires. Comme il y a une incompréhension sur le terme étudiant-e, nous préférons parler de personnes en formation, terme qui regroupe des personnes en apprentissage et en hautes écoles. Il existe une diversité de profils, comme les stagiaires, dont on parle très peu. On essaie de parler de l'ensemble des problématiques que les personnes en formation peuvent rencontrer comme la précarité, mais pas uniquement, cela peut être aussi des questions autour du harcèlement par exemple.

Quels sont les services proposés par votre syndicat?

On souhaite justement sortir de cette logique du service en mettant en place une logique d'entraide en collaborant avec les personnes qu'on rencontre. SUD-EP est principalement composé par des gens qui sont concerné-e-s eux-mêmes par cette problématique de précarité. Des gens nous contactent par rapport à divers problèmes qu'ils-elles rencontrent sur leur lieu de travail et on regarde où il pourrait avoir des ressources externes à mobiliser. On renvoie également les personnes vers d'autres organes comme la FAE (Fédération des Associations d'étudiant-x-e-s) pour l'Université de Lausanne. On comble aussi les manquements. Suivant le lieu de formation, il n'y a pas toujours une association organisée sur place qui peut aider à établir des recours. Sinon, on essaie vraiment de mener des luttes collectives, de ne pas faire



uniquement de luttes individuelles. On en fait bien évidemment, et ce, avant même qu'une personne soit syndiquée chez nous. Notre politique est la suivante: même si tu n'es pas syndiqué-e chez nous et que tu ne paies pas des cotisations, si tu viens vers nous, on t'aidera dans un premier temps puis on te proposera d'être syndiqué-e.

Si tu viens vers nous, on t'aidera d'abord puis on te proposera d'être syndiqué-e

C'est ce qui nous différencie des syndicats de services.

Quel est le profil d'un-e étudiant-e précaire?

Notre analyse montre que le terme étudiant-e précaire rassemble une population particulière qui est difficile à saisir. On a souvent l'idée qu'il s'agit uniquement de jeunes alors que cela peut toucher des personnes plus âgées, qui ont des familles à charge et qui sont en formation. Il y a aussi les personnes en situation de migration. Elles

n'arrivent pas à faire valoir leurs diplômes ou ces derniers sont partiellement valides. Ces personnes doivent relégitimer leur place en Suisse en reprenant une formation, même tardivement.

Quelles sont vos revendications principales en lien avec la précarité étudiante?

SUD-EP s'est d'abord constitué autour de la question des bourses. Aujourd'hui encore, on est membre actif avec l'État de Vaud, la FAE et le CSP (Conseil scientifique et pédagogique) de ce qu'on appelle Plateforme bourses. Depuis une année et demi, le cœur de notre travail et de nos revendications se concentre autour de la recrudescence de la précarité causée par le Covid-19 et l'inflation. Depuis le début de l'inflation dans le canton de Vaud, nous nous sommes joint-e-s à la grosse mobilisation des syndicats, et avons formé une intersyndicale avec le Syndicat des secteurs public et parapublic (SSP) et la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires et du Parapublic Vaudois (FSF). Ensemble, nous nous mobilisons pour l'indexation des salaires du public et parapublic. Cela nous concerne aussi, car certain-e-s stagiaires et apprenti-e-s

dépendent de cette indexation. À côté de cela, il y a tout un package de prestations sociales comme les bourses ou les revenus de l'assurance invalidité que l'on essaie de simplifier sous l'appellation de salaire socialisé, car c'est la collectivité qui paie pour le bien commun. Ce salaire permet à certain-e-s étudiant-e-s de se former. Nous souhaitons le valoriser, car selon nous, étudier est un travail exigeant. C'est pourquoi nous revendiquons le statut de travailleur-euse-s en formation pour les étudiant-e-s et personnes en formation. Ce que l'on essaie d'amener au sein de ce mouvement intersyndical, c'est d'avoir l'indexation ou la revalorisation de tous ces pans du salaire socialisé.

Étudier est un travail exigeant

Comment la précarité étudiante a-t-elle des répercussions sur l'accès au logement des étudiant-e-s?

C'est une question centrale. Le montant n'est pas le seul problème, le fait d'avoir un-e garant-e légitime en est un aussi. En effet, si on veut avoir un logement dans une gérance normale même si on a les moyens de payer un logement peu cher, personne ne nous prend si on n'a pas un-e garant-e ou des parents un peu aisé-e-s. On est forcé-e de se tourner vers la colocation, ce qui est instable et précaire. La précarité génère de l'instabilité. On a pas mal d'étudiant-e-s qui se tournent vers des modes de vie alternatifs comme la vie en squat. Un-e des membres de notre syndicat arrive à avoir un logement à 130 francs par mois grâce à une association de logements lausannoise. Mais il n'a le droit à aucune aide, car il est en situation de migration et vit avec 700 francs par mois. Donc il mange un

repas par jour et vit dans un squat. Ce genre de personnes passe sous les radars. Ils-elles n'ont pas le droit d'être entendu.e.s et sont invisibilisé.e.s.

L'invisibilisation caractérise-t-elle alors la précarité?

C'est un tout. Ce qui caractérise la précarité c'est l'instabilité, la mise en danger qui peut se répercuter sur l'aspect psychologique. On a de la peine à se concentrer aux études, on ne sait pas si demain le logement va tenir, si on va recevoir nos sous à temps ou si une procédure va aboutir parce qu'on attend nos bourses depuis 6 mois. C'est un tout instable et dangereux qui touche plein de dimensions de notre existence.

La précarité étudiante a-t-elle un impact sur leur accès à la nourriture sur le campus de l'Université de Lausanne?

Oui, énormément. Dans nos revendications au sein de la campagne *On a les Crocs*, il y a cette question de l'internalisation: on veut que la restauration soit un service public. On a le droit de se restaurer sur notre lieu de formation à un tarif qui est accessible pour tou.te.s. La nourriture est difficile d'accès sur le campus pour de nombreuses personnes, notamment celles en situation de migration.

La précarité est un tout instable qui touche plein de dimensions de notre existence

De nombreux étudiant.e.s ne mangent jamais sur le campus ou mangent qu'une ou deux fois par jour en collectant les invendus. Nous avons organisé plusieurs bouffes populaires à prix libre, pour thématiser la question au sein d'*On a les Crocs*. Toutefois, le but n'est pas de se substituer au service que nous doit l'administration de l'Université.

Les possibilités de se mobiliser en faisant grève ne sont-elles pas relativement limitées dans le cas des étudiant.e.s, stagiaires ou apprenti.e.s?

Aujourd'hui, selon moi, les stagiaires et apprenti.e.s ne sont pas suffisamment organisés.e.s, soit en étant agrégé.e.s aux travailleur.euse.s, soit entre elles-eux pour avoir une capacité de grève ou d'action. Mais dans l'absolu, la grève est possible,

particulièrement celle des stagiaires et des apprenti.e.s. La grève étudiante, quant à elle, passe souvent par le blocage. Un exemple qui nous a beaucoup marqué.e.s, c'est celui de Genève. À l'initiative du CUAE (Conférence Universitaire des Associations d'Étudiant.e.x.s), l'équivalent de la FAE à Genève, et d'un comité étudiant, ils-elles ont occupé pendant plus de deux semaines la cafétéria de l'Université. Cette mobilisation a fait perdre de l'argent à l'entreprise qui gérait la cafétéria, celle-ci a alors été obligée de céder aux revendications des étudiant.e.s. Il y avait donc un levier économique sur lequel appuyer. Avec cette mobi-



lisation, on a compris que les étudiant.e.s romand.e.s étaient capables de se mobiliser par dizaines et obtenir ce pour quoi ils-elles luttent.

En février 2023, vous avez écrit une lettre au Conseil d'État vaudois par rapport à l'indexation des salaires des apprenti.e.s et stagiaires à 5%, avez-vous eu une réponse? A-t-elle été à la hauteur de vos revendications?

On nous a répondu qu'il y a eu une revalorisation par rapport à l'année dernière, mais pas une indexation totale sur l'augmentation du coût de la vie. Entre l'année dernière et cette année, l'indexation a donc été augmentée de 1.6% à 2.5%. L'État de Vaud nous a dit qu'on devait s'estimer satisfait.e.s de cette revalorisation à 2.5% du salaire socialisé. Nous estimons cela insuffisant, car cette revalorisation ne correspond pas à une indexation pleine. Nos salaires socialisés ont augmenté de 2.5%, le coût de la vie au minimum de 5%: nous perdons donc 2.5% de pouvoir d'achat! Nous avons besoin

d'une pleine indexation: l'inflation nous touche particulièrement. Elle atteint en effet davantage les biens de première nécessité et ces derniers prennent beaucoup de place dans la part des budgets des plus petits comme ceux des étudiant.e.s. Par rapport aux bourses, leurs barèmes sont calculés sur le minimum vital. Notre calcul est simple: avec l'inflation et sans pleine indexation, on tombe en dessous du minimum vital.

La lutte pour la pleine indexation des salaires a-t-elle renforcé votre activité?

On a vécu une année très intense et

vaudois à Lausanne. Cela sera suivi d'une assemblée générale avec l'ensemble des syndicats sur la question de l'indexation. On incite vraiment les personnes en formation à s'investir dans cette intersyndicale dont les assemblées générales sont le cœur. Montrer une présence des étudiant.e.s dans les assemblées générales des syndicats légitime véritablement notre place dans ces manifestations plus globales.

Enfin, y a-t-il un point sur lequel vous souhaiteriez insister?

J'aimerais insister sur le fait qu'il y a des personnes qui ne sont pas visibles, particulièrement celles en situation de migration. Ce sont des personnes qui ne peuvent pas revendiquer des aides sinon ils-elles risquent de se faire renvoyer. À l'opposé du spectre, il y a une très grande partie des étudiant.e.s en situation de précarité dont les parents sont issu.e.s de classes moyennes inférieures ou aisées, mais c'est compliqué pour les parents de donner ou ils-elles refusent. Cela peut être pour plein de raisons, par exemple des conflits avec les parents ou le fait qu'un parent impose une formation plutôt qu'une autre. De fait, les étudiant.e.s n'ont rien et ils-elles se retrouvent dans des situations compliquées. Cette population-là n'a pas le droit aux bourses ni aux aides. Donc, il faut prendre en compte qu'il y a un spectre de la précarité avec un extrême et un autre.

Il y a un spectre de la précarité avec un extrême et un autre

Il faut ouvrir les catégories d'accès à ces bourses pour les personnes qui aujourd'hui n'en ont pas le droit du tout ou pas suffisamment. Cela pose également une question très importante qui est celle de l'autonomie. Si un.e étudiant.e n'est pas aidé.e par sa famille, car il-elle est en conflit direct avec elle par rapport à sa sexualité, son identité de genre, la question du salaire, des bourses et même du choix de la formation, le fait d'étudier l'oblige à vivre dans la précarité pour conquérir son autonomie et sa liberté. Or nous, au SUD-EP, on pense que tout le monde a le droit d'étudier ce qu'il veut de manière indépendante. •

Propos recueillis par Camille Marteil